



COMMUNE DE GRIES

67240 - TÉL. 03 88 72 42 62

FAX 03 88 72 14 54

E-mail : mairie-gries@wanadoo.fr

www.gries.eu

Accusé de réception en préfecture
067-216701698-20221205-22_01258-DE
Date de télétransmission : 07/12/2022
Date de réception préfecture : 07/12/2022

Extrait des délibérations du Conseil Municipal

Séance du lundi 05 décembre 2022 à 20 h Salle du Conseil - « Maison Commune »

Conseillers élus : 23

Conseillers en fonction : 21

Conseillers présents : 17

Conseillers représentés : 1

Date de convocation : 30 novembre 2022

Sous la présidence de M. Eric HOFFSTETTER, Maire

Présents : M. Eric HOFFSTETTER, M. Jacky NOLETTA, Mme Fabienne ANTHONY, M. Patrick SIMON, Mme Véronique IFFER, M. Richard VOLTZENLOGEL, Mme Michèle NAVE, M. Julien ANCKLY, Mme Géraldine FURST, Mme Agnès GUILLAUME, M. Maxime KERN, M. Pierre KOCH, Mme Sabine KROMMENACKER, M. François LAEUFER, Mme Joan MAAGER, Mme Emmanuelle PARISSÉ, M. Philippe SCHILLING

Absent avec pouvoir : M. Alain VOLTZENLOGEL, pouvoir à M. Richard VOLTZENLOGEL

Absents non représentés : Mme Paola DI MICHELE, Mme Sabrina KIMMICH, Mme Carole METZ

Objet : Prime de Noël de l'apprentie petite enfance

Madame Mélanie WOLFF est en poste depuis le 1^{er} septembre 2021 à l'école maternelle. La prime de fin d'année à verser en décembre 2022 correspond au traitement mensuel brut payé au mois de décembre, soit 883.73 €.

Vu la délibération du 19 décembre 2005,

Entendues les explications de M. Eric HOFFSTETTER, Maire?

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité, **DECIDE D'ATTRIBUER** une prime de fin d'année d'un montant brut de 883.73 € à Mélanie WOLFF, apprentie à l'école maternelle.

Délibération rendue exécutoire
Transmise à la Sous-Préfecture le 07 décembre 2022
Publiée ou notifiée le 07 décembre 2022

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,
Eric HOFFSTETTER



Le secrétaire,
Emmanuelle PARISSÉ